

tion; un premier essai relatif aux légumes cultivés pour la vente; une classification des animaux de ferme selon l'âge, etc., le nombre et la valeur des jeunes animaux élevés; enfin, une nomenclature des appareils et aménagements modernes, tels que tracteurs, automobiles, téléphone, éclairage au gaz ou à l'électricité. Comme conséquence de ces innovations, les comparaisons avec les recensements futurs seront beaucoup plus complètes que par le passé et l'on pourra suivre de plus près les phases du développement agricole. Les statistiques de l'agriculture colligées au recensement de 1921 sont publiées en détail dans le volume V de la série du recensement, tandis que les traits les plus saillants du développement agricole de 1871 jusqu'à date se trouvent aux pages xxvi-xxvii de l'introduction de ce volume dans le résumé statistique des progrès du Canada. Le prochain recensement général n'aura lieu qu'en 1931, mais un recensement tant de la population que de l'agriculture fut effectué dans les trois provinces des prairies en 1926, succédant à ceux de 1916 et de 1906.

Correspondants agricoles.—Le service du reportage agricole dont se sert le gouvernement fédéral depuis 1908 permet de publier des informations exactes et opportunes sur l'état des cultures dans toutes les parties de la Puissance, dans l'intérêt des agriculteurs canadiens, comme aussi pour le bénéfice des hommes d'État, des économistes, des banquiers, des négociants en grain, des compagnies de transport et autres, tous intéressés à être fidèlement renseignés, et, enfin, pour satisfaire aux besoins de l'Institut International d'Agriculture de Rome, auquel le Canada est affilié, ce qui donne à cette institution une vue de la situation du monde entier et permet aux Canadiens de prévoir les fluctuations des prix des produits agricoles. On trouvera une description du service de reportage agricole dans l'Annuaire du Canada de 1925, page 209, et le programme des correspondants de la saison 1927-28 dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole de janvier 1927, page 46.

Statistique annuelle.—Indépendamment du service mensuel du reportage agricole, il est procédé annuellement à une investigation statistique sur les superficies emblavées et le bétail des fermes. Cette opération se pratique depuis 1918, sous les auspices du Bureau Fédéral de la Statistique, avec la coopération des gouvernements provinciaux. Ces informations sont recueillies au moyen d'une simple fiche, sur laquelle les cultivateurs indiquent l'étendue des superficies emblavées et le nombre de leurs animaux de ferme vivants à la date du 15 juin. Environ un cinquième de la classe agricole canadienne, à l'exclusion des cultivateurs de Québec, répond aux questions qui lui sont posées et les réponses ainsi obtenues forment la base de l'estimation totale, en supposant la parité d'emblavures et de bétail, entre les cultivateurs qui ont répondu et les autres. Les résultats concernant le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le lin cultivés dans les trois provinces des prairies, sont publiés dès le mois d'août; quant aux autres cultures et au cheptel, les chiffres ne sont connus qu'à l'automne. Les superficies emblavées, ainsi déterminées, sont